



DIOCESE DE LYON

REPÈRES POUR LES FRATERNITÉS DIOCÉSAINES DE
PRÊTRES

Préambule

« *Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis* » (Ps 133). Depuis Vatican II, le Magistère de l'Église souligne l'importance de la vie fraternelle entre prêtres diocésains (cf *Presbyterorum ordinis* 8).

L'enjeu est de favoriser la collaboration entre prêtres et de porter la mission ensemble. Plus profondément, il s'agit d'encourager la sainteté des prêtres et la fécondité spirituelle de leur ministère. Comme dit le pape François « *la beauté de la fraternité ! Être prêtres ensemble, suivre le Seigneur non pas seul, non pas un par un, mais ensemble, dans la grande variété des dons et des personnalités ; c'est même précisément cela qui enrichit le sacerdoce. Et le tout vécu dans la communion. (...) Cette communion demande à être vécue en cherchant des formes concrètes adaptées au temps et à la réalité du territoire, mais toujours dans une perspective apostolique, avec un style missionnaire, avec fraternité et simplicité de vie. Lorsque Jésus dit « à ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres (Jean 13,35). Il le dit avant tout pour les Douze, ceux qu'il a appelés à le suivre de plus près.* »¹.

Un autre enjeu concerne la question vocationnelle : les fraternités donnent une visibilité concrète à la vie sacerdotale et sont donc des lieux naturels pour faire découvrir le ministère de prêtre. Enfin, les fraternités diocésaines de prêtres sont un élément de réponse au risque d'hyper personnalisation du ministère sacerdotal. Elles sont également des lieux où l'interaction fraternelle avec les autres acteurs pastoraux (diacres, LEME, familles...) doit être intégrée pour éviter la fermeture de la fraternité sur elle-même.

Monseigneur de Germay encourage également une fraternité effective : « *sans en faire un absolu, les fraternités de prêtres sont un bon moyen pour se soutenir mutuellement* »². A sa demande et à celle d'une vingtaine de prêtres du Diocèse de Lyon, ce document pose des repères en vue de la mise en place de fraternités diocésaines. Fruit de la réflexion de plusieurs prêtres du Diocèse, il a été travaillé en Conseil épiscopal le 23 février et en Conseil presbytéral le 5 mars. Il donne un cadre souple pour organiser la vie concrète de fraternités de prêtres dans le Diocèse. Il évoque aussi des points d'attention pour la fécondité et la pérennité du projet.

A. Caractéristiques principales d'une fraternité de prêtres

1. Un habitat fraternel et stable

Il s'agit de permettre à 3 prêtres³ de disposer d'un lieu de vie articulant des parties communes (séjour, salon, cuisine ...) et des lieux personnels (chambres, sanitaires - voire indépendance des logements). L'idée est de *favoriser la vie, la détente et le partage fraternels* tout en respectant l'indépendance de chacun. Cela passe par la possibilité de temps informels (notamment le matin au petit déjeuner) et le partage de plusieurs repas par semaine (l'expérience montre qu'il est sage de « sanctuariser » ceux-ci chaque semaine). Notons que plus les missions des prêtres sont différentes, plus il est nécessaire de réserver des temps communs. Des temps de partage de vie (mensuels ?) et de relecture réguliers (2 ou 3 fois par an avec un regard extérieur) apparaissent nécessaires. Même si une homogénéité générationnelle entre les prêtres peut être facilitante, l'enjeu essentiel est une motivation partagée. Autre point important la stabilité. Celle-ci s'entend d'abord au sujet du lieu de mission mais également au niveau de l'équipe elle-même. Il est nécessaire de bien réfléchir aux lieux d'implantation pour assurer une pérennité dans le choix des missions et permettre une stabilité minimale pour les équipes fraternelles (rotation partielle de l'équipe).

¹ Pape François, rencontre avec des prêtres, cathédrale de Cassano all'Jonio, 21 juin 2014

² Lettre pastorale *Cap sur la mission*, 8 septembre 2021, p.7,

³ Ces repères peuvent être utiles pour 2 prêtres désireux d'une vie fraternelle

2. Une vie de prière commune

Cette vie fraternelle reposera sur un rythme régulier de prière en commun : célébration quotidienne de certains offices, partage de la Parole de Dieu, temps d'oraison quotidien en commun, parfois célébration de l'eucharistie (rythme hebdomadaire ?). L'enjeu de cette vie de prière partagée est de favoriser un encouragement mutuel dans la sanctification effective (charité fraternelle, chasteté, équilibre de vie, veille fraternelle...).

3. Porter la mission ensemble

Plusieurs prêtres témoignent de l'importance de partager tout ou partie de la mission. Le schéma idéal est celui du partage de la même mission paroissiale même si cela ne sera pas toujours possible en raison du manque de prêtres. Le fait de ne pas porter la mission ensemble peut créer un hiatus ou une frustration. Cela passe de toutes façons par des temps de travail en commun et des échanges d'expériences pastorales.

B. Quel accompagnement des fraternités de prêtres ?

A. Importance d'une charte

Les présents repères diocésains ont vocation à être déclinés dans une Charte fraternelle propre à chaque fraternité. Pour certaines fraternités la charte permettra de clarifier un socle minimum de manière suffisamment précise pour éviter le risque de décalage ou de désillusions. La présence d'un garant interne (ou éventuellement du curé) pourra être utile pour porter le souci de la vie fraternelle commune. Dans le cas d'une fraternité de jeunes prêtres, on peut imaginer l'accompagnement extérieur d'un prêtre expérimenté. Il appartiendra à chaque fraternité de rédiger sa charte détaillée pour préciser le cadre de vie qu'elle souhaite se donner.

B. Suivi diocésain

Le suivi par le VET (ou VG) semble pertinent pour ce qui concerne la mission de l'équipe. En revanche, la relecture régulière de la vie fraternelle est à faire avec un référent extérieur (une personne formée n'ayant pas de lien hiérarchique - laïc compétent ou Doyen - qui aide à faire des points réguliers). Un lien pourra s'établir entre les différentes fraternités de prêtres (rencontre annuelle, échanges d'expériences...). En tout état de cause, il y a un enjeu de suivi pour éviter de ronronner et pour gérer les conflits éventuels. La question de la formation humaine et relationnelle est importante et requiert d'être réfléchi au sein de la fraternité.

Lyon le 01/01/2025

+ Loïc Lagadec
Évêque auxiliaire
Vicaire Général Territoires